

Élues dans le Bas-Valais

SAINT-MAURICE

Le dimanche des radicaux

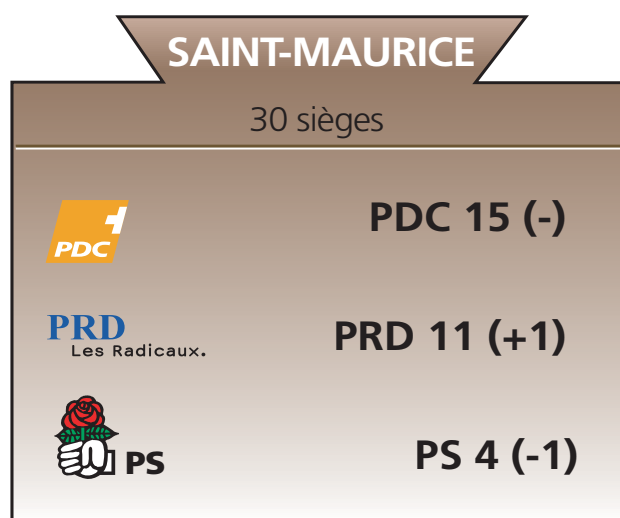
CONFIRMATION ▶ Après avoir conservé la présidence de la ville, le PLR gagne un siège au législatif au détriment de la gauche.

EMMANUELLE ES-BORRAT

«Il fallait confirmer après le départ de Georges-Albert Barman. C'est fait.» Le dimanche 2 novembre a été celui des radicaux à Saint-Maurice. Après avoir conservé la présidence de la ville grâce à Damien Revaz, ces derniers ont aussi gagné un siège au Conseil général hier. Un onzième fauteuil que le PLR visait déjà il y a quatre ans et qui lui avait échappé lors du remaniement du législatif aigaunois de quarante-cinq à trente membres. «Du coup, nous avons atteint nos objectifs qui consistaient à garder nos quatre sièges à la Municipalité et la présidence, tout en prenant un ou deux sièges au Conseil général», commente André Vernay, président local du PLR.

C'est la gauche qui, après avoir perdu un siège il y a trois semaines à l'exécutif au profit du PDC, a fait les frais hier de l'avancée radicale. «Bien sûr, nous sommes déçus. Mais nous nous y attendions un peu. Après les résultats du 12 octobre, nous avons tout de même limité les dégâts puisque ce siège s'est joué à quelques listes. Ce week-end a été davantage conforme à notre force électorale», explique Jean-Marc Studer, président de l'Alliance de gauche. Quant aux démocrates-chrétiens qui avaient tiré leur épingle du jeu il y a quatre ans en occupant quinze sièges sur trente au législatif, ils demeurent en tête en campant sur leurs positions. A noter que c'est l'un d'entre eux, le nouveau candidat Bernard Allet qui réalise le meilleur score absolu en cumulant 794 voix. Laura Richard sort première de la liste radicale, et Jean-Marc Studer de celle de l'Alliance de gauche.

EMMANUELLE ES-BORRAT



Participation: 71,72%
Bulletins valables: 1620

PRD

Richard Laura	620
Abetel Damien	610
Cabezas Sylvia	602
Crittin Raphaël	602
Lafarge Fabien	593
Magnin Pascal	590
Bellon	
Jean-Jacques Bavaud	566
Dominique	551
Husaj Violette	549
Brouchoud Mireille	

Non-élus

Maury Sandrine	537
Marti Thierry	536
Jacquier Frédéric	529
Robatel	
Pierre-Yves élu à la Municipalité	514
Chambovey Yves élu à la Municipalité	503

PDC

Allet Bernard	794
---------------	-----

Coutaz Damien	786
Lavanchy Marc	785
Coutaz Stéphanie	759
Gex-Roduit Nadine	755
Ahmeti Albert	750
Genoud André	744
Castagna Charlotte	

Monnay Samuel	730
Farquet François	737
Formaz Dominique	733

Althaus Patrick	721
Deferr Valérie	719
Es-Borrot Yanick	717
Pfister Dominique	707
Pfister Dominique	672

Non-élus

Mettraux Jean-Marc élu à la Municipalité	681
Marcoz Claude-Yvan élu à la Municipalité	680

ALLIANCE DE GAUCHE

Studer Jean-Marc	387
Bruchez Doris	366
Bruchez Janick	300
Charrière Anita	254

Non-élue

Fasel Elisabeth	225
-----------------	-----

MARTIGNY

Le PRD perd la majorité absolue!

NOUVELLE RÉPARTITION ▶ Les minoritaires progressent mais l'UDC est toujours sur la touche.

En parallèle à la perte de la vice-présidence, le Parti radical de Martigny a encore perdu hier la majorité au sein du Conseil général. Mais cela n'a tenu qu'à un fil puisqu'il dispose encore de 30 sièges sur un total de 60. Même si les électeurs radicaux ont voté de manière nettement plus compacte lors de cette élection au Conseil général que lors de l'élection au Conseil communal du 12 octobre dernier, le parti historiquement majoritaire de la commune a tout de même perdu 4 sièges lors de ce scrutin. A noter, parmi les recalés, le nom de Sonia Métrailler, conseillère sortante et députée au Grand Conseil.

Du côté du PDC, la progression enregistrée lors de l'élection au Conseil communal se confirme avec l'obtention de 20 sièges contre 17 actuellement. Les 19 candidats présentés ont donc tous été élus, le 20e devant être choisi par le comité du parti.

Pour sa part, l'Alliance de gauche, emmenée par le candidat socialiste Yves Ecoeur qui sort en tête de liste, affiche également une progression, ce qui lui a permis de décrocher un 10e siège. Enfin, comme en 2004, l'UDC n'a pas réussi à placer l'un des siens au Conseil général et sort bredouille de ces élections communales 2008. Avec 5,6 % de voix, l'UDC se trouve encore à bonne distance du quorum.

Au final, les minoritaires se retrouvent pour la première fois au niveau du Parti radical. Une nouvelle répartition qui pourrait, le cas échéant, modifier quelque peu les données lors des prochains débats au sein du législatif martignérain. OLIVIER RAUSIS

Participation: 55,02%
Bulletins valables: 4770

PS/ALLIANCE DE GAUCHE

Ecoeur Yves	856
Ravera Patrice	854
Gaillard Benoît	849
Rausis Lucie	845
Berguerand Romaine	778
Darbellay Isabelle	778
Darbellay Anne	769
Sarrasin Patricia	759
Python Sébastien	750
Dumoulin Sophie	741

Non-élus

Bossonnet Julien	741
Reichler Thaïs	734
Udresy Coquoz Carole	719
Bovard David	709

PDC

Emonet Stéphane	1468
Détraz David	1459
Gualino Pierre	1449
Gross Nadine	1446
Chappaz Seng Aurélie	1401
Giroud Marie-Thérèse	1387
Coquoz Céline	1379
Gabioud Nicolas	1370
Alter Florianne	1366
Berguerand Charline	1362
Monnet Estelle	1352
Jacquemin Laurent	1351
Ribordy Olivier	1328
Sarrasin Maurice	1324
Dorsaz Serge	1315
Carron Viviane	1313
Kuonen Richard	1291
Grognez Sébastien	1273
Panchaud Christophe	1256
Quiros René	1199

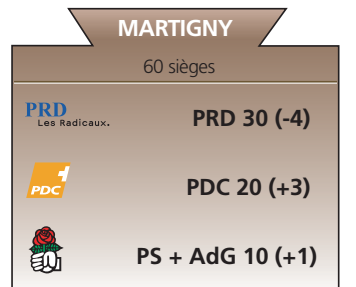
UDC

Non-élus

Rausis Thierry	329
Cipolla Alexandre	309
Closuit Mathias	273
Ducret Gaëlle	262
Fellay Goncalves Roxane	257

PRD

Mege Roger	2106
Nicollet Henri	2102
Delez Frédéric	2063



Terretaz Jean-Pierre	2044
Gsponer François	2042
Roy Freddy	2024
Saudan Xavier	2022
Roduit Florian	2020
Favre Christian	2001
Delaloye Georges	1999
Baudoin Christian	1996
Stragiotti Philippe	1995
Crettaz Valérie	1989
Rosset Raymond	1989
Roduit Stéphane	1987
Nicolas Georges	1986
Lambiel Claude	1980
Bohnet Christian	1969
Grand Guillaume	1968
Mouther Marie	1967
Biselx Pascal	1965
Philippoz Rachel	1965
Piguët Eric	1958
Roduit Emilien	1957
Couchepin Raggenbass	
Florence	1954
Bruttin Cergneux	
Joëlle	1952
Ghisoli Eléonore	1951
Lattion Michel	1941
Challandes Alain	1934
Martinal Jean-Claude	1934

* déjà élue à la Municipalité.

PUBLICITÉ

La transformation d'une partie des locaux de stockage en **GARDE-MEUBLES** est maintenant terminée!
www.unepieceenplus.ch

Du 3 au 15 novembre:

SUPER-PROMO

• Duvet de luxe CANADIEN

90% duvet neuf d'oie pur blanc, en provenance des régions froides du Canada, gros flocons, confection en cassettes tissu 100% coton SATIN

- 160/210 cm	299.-	219.-
- 200/210 cm	499.-	319.-
- 240/240 cm	790.-	590.-



FABRIQUE VALAISANNE DE DRAPS ET COUVERTURES SION
Sainte-Marguerite 17 - 1950 Sion - 027 322 48 42 - 027 323 22 33 - E-mail: info@textiles-imsand.ch

ACTION

• 500 sets literie comprenant:

- 1 duvet nordique synthétique 160/210, 1300 g
- 1 traversin synthétique 65/100
- 1 housse de duvet 160/210, 100% coton
- 1 taie de traversin 65/100, 100% coton
- 1 drap-housse 90/190, jersey

Si vous trouvez cet ensemble de qualité égale meilleur marché, nous vous remboursons la différence!

~~120.-~~
79.-

NOUVELLES COLLECTIONS:

Grand choix de garnitures de lits en satin, cloqué Seersucker, flanelle, dim. 160/210, 160/240, 200/210 et 240/240 cm

• COUVERTURES 100% laine, poil de chameau, acryl et plaid

Rendez-nous visite; notre personnel qualifié se fera un plaisir de vous conseiller.
Ouvert tous les jours de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h www.textiles-imsand.ch